



transcription mariage en Algérie à Nantes

Par **titibled**, le **11/05/2009** à **11:00**

Bonjour,

J'essaie d'aider mon cousin dont le dossier de demande de transcription de son mariage a été retourné car aucun document d'état civil joint ne correspond à l'autre : erreur orthographe prénoms, erreur date de naissance de l'épouse, etc...C'est honteux !! Pour éviter le "circuit algérien local", peut t on faire appel au consulat d'algérie pour délivrer les documents d'état civil exigés. Merci de votre attention car "le temps presse". Cordialement

Par **satch**, le **08/06/2009** à **20:38**

salut!

en reponse a ton message: un act integral qu'il soit de naissance ou de marige ne peu etre etabli que par la mairie qui a enregistré l'evenement (mariage ou naissance). par consequant , le consulat n'est pas habilité a les delivrer !!

il faut vous les faires envoyer du bled

bon courage